



Comité de la vérification

Procès-verbal 16

Le lundi 13 juin 2022

9 h 30

Participation par voie électronique

La participation à cette réunion a eu lieu par voie électronique, conformément à l'article 238 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, dans sa version modifiée la *Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19*.

- Nota : 1. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
2. *À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront présentés au Conseil le 22 juin 2022 dans le Rapport No 15 du Comité de la vérification.*

Présents :

Président : conseiller J. Cloutier
Vice-présidente : conseillère C. A. Meehan
Conseillers : E. El-Chantiry, G. Darouze, A. Hubley, T. Kavanagh

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Aucune déclaration n'est déposée.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

Procès verbal 15 - le 22 février 2022

CONFIRMÉ

COMMUNICATIONS

Lettre de déclaration, vérification des États financiers consolidés de fin d'exercice 2021

POINTS EN HUIT CLOS

Que, en vertu du Règlement de Procédure 2021-24, le Comité de la vérification délibère à huis clos, conformément à l'alinéa 13(1)(a), au sujet de la sécurité de la propriété de la ville et selon le raisonnement énoncé à la section des répercussions juridiques du rapport intitulé " bureau de la vérificatrice générale – rapports d'enquête en matière de cybersécurité" ne soit pas présenté.

1. BUREAU DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE (BVG) – RAPPORTS D'ENQUÊTE EN MATIÈRE DE CYBERSÉCURITÉ

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité de la vérification reçoive le rapport de d'enquête en matière de cybersécurité, et recommande au Conseil d'examiner les recommandations, à des fins d'approbation.

Avant de siéger à huis clos, Rick O'Connor, greffier municipal, présente les grandes lignes des paramètres juridiques associés à ce point décrits à la section des répercussions juridiques du rapport.

La motion suivante est présentée :

MOTION N° AC 2022 1/16

Motion de la vice-présidente Meehan

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE, conformément au *Règlement de procédure* (n° 2021-24), le Comité de la vérification se réunisse à huis clos, en vertu de l'alinéa 13(1)(a), au sujet de la sécurité des biens de la municipalité, selon le raisonnement énoncé à la section des répercussions juridiques du rapport intitulé *Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapports d'enquête en matière de cybersécurité* afin de recevoir une présentation de la vérificatrice générale.

ADOPTÉE

De retour en séance publique, le président Cloutier explique que le Comité de la vérification s'est réuni à huis clos pour étudier le document *Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapports d'enquête en matière de cybersécurité*.

Le président ajoute que durant la séance à huis clos, la vérificatrice générale a donné une présentation et répondu aux questions du Comité. Aucun vote n'a eu lieu, sauf pour la motion de procédure pour lever la séance à huis clos.

Ce rapport de vérification confidentiel ne sera pas rendu public, suivant le raisonnement formulé dans la section des répercussions juridiques du rapport *Bureau de la vérificatrice générale (BVG) – Rapports d'enquête en matière de cybersécurité*.

Ledit rapport, inscrit au point 1 de l'ordre du jour du Comité de la vérification pour étude à huis clos, est ADOPTÉ tel quel.

SERVICES DES FINANCES MUNICIPALES

2. ÉTAS FINANCIERS CONSOLIDÉS DE 2021 DE LA VILLE D'OTTAWA

ACS2022-FSD-FIN-0008 2021

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité de la vérification recommande au Conseil d'approuver les

états financiers consolidés de 2021 de la Ville d'Ottawa.

Isabelle Jasmin, trésorière municipale adjointe, Services des finances municipales, fait une brève présentation sur les actifs financiers consolidés 2021 de la Ville, qui porte sur les résultats et le bilan; les régimes d'avantages sociaux et de retraite des employés; le passif et la dette; et les immobilisations. Mita Meyers et Lisa Godin, d'Ernst and Young, présentent les conclusions issues de la vérification des états financiers de 2021, qui concernent la situation, l'étendue de l'audit, les résultats et le solde détaillé. Une copie des deux présentations est conservée au greffe municipal.

Le personnel répond aux questions sur le service total de la dette, y compris les dettes financées par l'ensemble des revenus autonomes, le taux d'intérêt moyen, les fonds consacrés à la retraite anticipée et à l'invalidité de longue durée, et comment la Ville se compare à d'autres municipalités.

Au terme des discussions, le Comité ADOPTE la recommandation du rapport telle quelle.

3. ÉTATS FINANCIERS DU FONDS D'AMORTISSEMENT 2021

ACS2022-FSD-FIN-0007

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité de vérification recommande au Conseil d'approuver les états financiers du fonds d'amortissement de 2021.

ADOPTÉE

BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

4. BUREAU DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE (BVG) – CHARTE DE VÉRIFICATION

ACS2022-OAG-BVG-0005

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité de la vérification recommande au Conseil de prendre connaissance de la Charte de vérification du Bureau de la vérificatrice générale.

ADOPTÉE

5. BUREAU DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE (BVG) – RAPPORT SEMESTRIEL SUR LES PROCÉDURES DE SUIVI

ACS2022-OAG-BVG-0006

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité de la vérification recommande au Conseil de prendre connaissance du rapport sur les procédures de suivi.

REÇUE

6. BUREAU DE LA VÉRIFICATRICE GÉNÉRALE (BVG) – RAPPORTS DE VÉRIFICATION, D'EXAMEN ET D'ENQUÊTE.

ACS2022-OAG-BVG-0007

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

RECOMMANDATION DU RAPPORT

Que le Comité de la vérification reçoive les rapports de vérification, d'examen et d'enquête, et recommande au Conseil d'examiner les recommandations, à des fins d'approbation.

Nathalie Gougeon, vérificatrice générale, ainsi que Joanne Gorenstein, vérificatrice générale adjointe, donnent une présentation PowerPoint sur les vérifications suivantes :

1. Vérification de la gestion des risques d'entreprise;

2. Vérification de l'examen de l'évaluation des postes;
3. Vérification limitée de la conformité des chauffeurs d'autobus d'OC Transpo aux règlements.

Une copie est conservée au greffe municipal.

Sont également présents pour répondre aux questions :

- Valerie Turner, directrice générale, Direction générale des services novateurs pour la clientèle;
- Will McDonald, directeur général adjoint, Direction générale des services novateurs pour la clientèle;
- Elizabeth Marland, directrice, Ressources humaines, Direction générale des services novateurs pour la clientèle;
- Lynn Branchaud, gestionnaire de programme, Programmes des RH, Direction générale des services novateurs pour la clientèle;
- Renee Amilcar, directrice générale, Services de transport en commun;
- Paul Treboutat, agent en chef de la sécurité, Services de transport en commun.

Concernant la vérification de la gestion des risques d'entreprise, le personnel et le Bureau de la vérificatrice générale répondent aux questions sur la cybersécurité, le plan de gestion des risques d'entreprise et les pratiques de gestion.

Le personnel répond à des questions au sujet de la vérification de l'examen de l'évaluation des postes, plus précisément sur les enjeux en matière d'équité, comme la diversité, la politique et le cadre actuels, et comment la Ville se compare à d'autres municipalités.

Enfin, des questions sont présentées sur la vérification limitée de la conformité des chauffeurs d'autobus d'OC Transpo aux règlements, plus exactement sur les problèmes existants, les procédures de sécurité pour les chauffeurs, les sanctions et les points d'inaptitude.

Au terme des discussions, le Comité PREND ACTE du rapport et l'ADOpte tel quel.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 14 h 00.

Original signé par :
Carole Legault

Coordonnatrice du comité

Original signé par :
Conseiller Jean Cloutier

Président